

COMMUNE DE BRICQUEVILLE-LA-BLOUETTE

DELIBERATION N° DEL2025/01/23-01
Du conseil municipal du 23 janvier 2025

Date de convocation : 17 janvier 2025

Date d'affichage de la liste des délibérations : 27 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 23 janvier à 20 heures, le Conseil municipal de Bricqueville la Blouette légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Rodolphe JARDIN, Maire.
Etaient Présents : Messieurs JARDIN Rodolphe, AUBIN Luc, CHATELLIER Julien, COLLEARD Antoine, DEROUET Richard, ÉDINE Pierre, FANFANI Antoine, Mesdames, GALMEL Isabelle, LECONTE Marie-Françoise, LERAUX Muriel, ROUCHERE Anne-Marie, FORNERET Sarah, MALERBA Lydie.
Formant la majorité des membres en exercice

050-215000845-20250123-DEL2025-01-23-01-DE
Date de transmission : 31/01/2025
Date de réception préfecture : 31/01/2025

Absent(s) excusé(s) : Madame YBERT Sandra qui donne pouvoir à Madame MALERBA Lydie.

Absent(s) : Madame JOUANNE Lydie

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice : 15		
Présents : 13	Absents : 2	Procurations : 1
Votants : 14		

Madame Muriel LERAUX a été élue secrétaire, conformément à l'article L.2121.6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2024

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture complète du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 décembre 2024 ;

CONSIDÉRANT QU'UNE copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 19 décembre 2024 a été préalablement remise aux membres du Conseil municipal qui reconnaissent en avoir pris connaissance ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Rodolphe JARDIN, Maire.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal **APPROUVENT** le contenu du procès-verbal.

La secrétaire de séance
Muriel LERAUX



Le Maire
Rodolphe JARDIN



Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus désignés.

Acte rendu exécutoire après transmission à la Sous-Préfecture le 31 JAN. 2025

Publication sur le site internet le 31 JAN. 2025